

CES MINEURS ISOLÉS QUE LA MÉTROPOLE LAISSE À LA RUE

Orphelins ou fuyant des violences familiales, voire jetés sur les routes par leurs parents, Lyon connaît depuis quelques mois une vague sans précédent de mineurs isolés étrangers. Un collectif s'est monté pour porter secours à ceux que la métropole rechigne à prendre en charge, alors qu'elle en a la responsabilité. Mais ces bénévoles sont aujourd'hui dépassés par le nombre d'arrivées et dénoncent la passivité de la collectivité désormais présidée par David Kimelfeld. Reportage.

9 heures à peine à la Croix-Rousse. Les premiers jeunes entrent dans le local de La Marmite Colbert. Une fois par semaine, ils se retrouvent ici pour rencontrer les bénévoles du collectif AMIE (Accueil des mineurs isolés étrangers). Dans la salle, une grande table couverte de dossiers, de carnets de note et de gros classeurs qui recensent les nouveaux arrivants. Les mineurs se rapprochent du fond de la salle, où est mis à leur disposition le petit-déjeuner, une manière selon les bénévoles de rendre la permanence chaleureuse. Leur collectif s'est formé en février et réunit des bénévoles de quatre associations (la Ligue des droits de l'homme, Médecins du Monde, le réseau Éducation sans frontières et la Cimade) pour venir en aide aux jeunes mineurs isolés de plus en plus nombreux à Lyon. Ceux-ci ont entre 14 et 17 ans et, si certains passent le pas de la porte rue Diderot pour la première fois, d'autres viennent régulièrement pour suivre l'avancée de leur dossier. Seul sur une chaise au fond de la salle, Woury revient à la permanence pour prendre un petit-déjeuner. À 15 ans, il est arrivé seul en France dans l'espoir d'être logé. Il fait partie des chanceux qui ont leurs papiers et qui physiquement paraissent très jeunes. Rosette, bénévole à l'AMIE, avoue que sa silhouette est un vrai atout. *"Quand ils ont vraiment l'air jeune, la Méomie [Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers, qui*

Seydou déjeune en silence. Il ne pose jamais son sac, de peur qu'on le lui vole. Il a quitté le Mali à 14 ans pour fuir la guerre. Au cours de son périple jusqu'en France, il a été battu et violé. Il a passé deux ans dans le désert d'Algérie.

dépend de la métropole, NdIR] ne prend pas le risque de les refuser, ils sont placés directement en foyer. Seulement, ceux qui ont 16 ou 17 ans en paraissent parfois beaucoup plus. Et ce sont eux qui souffrent le plus des refus de la métropole." Dossiers refusés ou pas encore traités, les jeunes en attente de réponse dorment dehors, se nourrissent une fois par jour et uniquement la semaine, et se réunissent aux permanences qui leur sont ouvertes, comme le collectif AMIE ou l'accueil Sésame du Secours Catholique, rue Baraban.

Stigmates

Officiellement, tant que la Méomie n'a pas accepté leur dossier, ils ne sont ni mineurs ni majeurs. Ils se trouvent donc

sans structures pouvant les accueillir, les nourrir ou leur proposer des douches. Un sac à dos qui contient ses précieuses affaires sur les épaules, Seydou déjeune en silence. Il ne pose jamais son sac, de peur qu'on le lui vole. Il a quitté le Mali à 14 ans pour fuir la guerre. Au cours de son périple jusqu'en France, il a été battu et violé. Il a passé deux ans dans le désert d'Algérie, période qu'il n'évoque qu'à demi-mots. *"J'ai travaillé très dur pour un paysan qui ne me donnait presque pas à manger. Chaque jour j'avais peur qu'il me tue à force de me frapper."* Nombreux sont ceux, comme Seydou, à porter les stigmates de ce voyage infernal. Lui a été rejeté une première fois par la Méomie parce qu'il n'avait pas ses papiers originaux ; l'assistante sociale et le juriste chargés de l'entretien ont estimé que son cas manquait de cohérence. En contact avec des avocats, l'AMIE monte de nouveaux dossiers pour présenter les jeunes devant une juge des enfants. Le jour de son dix-septième anniversaire, la juge a estimé que Seydou devait impérativement être pris en charge par la Méomie. Une décision urgente que la métropole est dans l'obligation de respecter. Mireille, bénévole à l'AMIE, explique qu'il va être logé dans un hôtel : *"Mais après ? Une fois à l'hôtel ils ne font rien. La Méomie est dans l'obligation de leur faire rencontrer un conseiller d'orientation pour qu'ils puissent trouver une formation. Mais bien souvent les choses traînent. Les jeunes attendent à l'hôtel et,*



Petit-déjeuner au Secours catholique, après des nuits passées sur des matelas de fortune

lorsqu'ils ont l'âge de Seydou, la majorité arrive vite. Or, à 18 ans, ils sont expulsables."

Un repas par jour

La Méomie est débordée. L'AMIE reconnaît que la situation est sans précédent. Entre deux coups de téléphone et des dizaines de photocopies, Claude Massault, bénévole à la LDH et au collectif AMIE, constate l'urgence : *"Tous les jours il y a de nouveaux jeunes qui arrivent. Jusqu'à dix par jour. Alors, les démarches peinent à avancer, les rendez-vous sont de plus en plus espacés et, en attendant les décisions, les jeunes dorment toujours dans la rue, sans un sou pour se nourrir correctement."* Les bénévoles s'organisent pour leur trouver des téléphones portables afin de rester en contact avec eux. Ils leur fournissent des tickets de bus, des vêtements propres et les orientent tous les midis de la semaine vers le restaurant social municipal, qui donne un déjeuner. *"C'est une décision*

qu'on a réussi à obtenir de la métropole et de la mairie, puisque avant c'était le Secours Catholique qui fournissait les repas", explique Nicole, bénévole au collectif. Un plat unique, dispensé seulement les jours de la semaine. C'est encore le Secours Catholique qui les matins offre le petit-déjeuner à ceux qui se rendent rue Baraban.

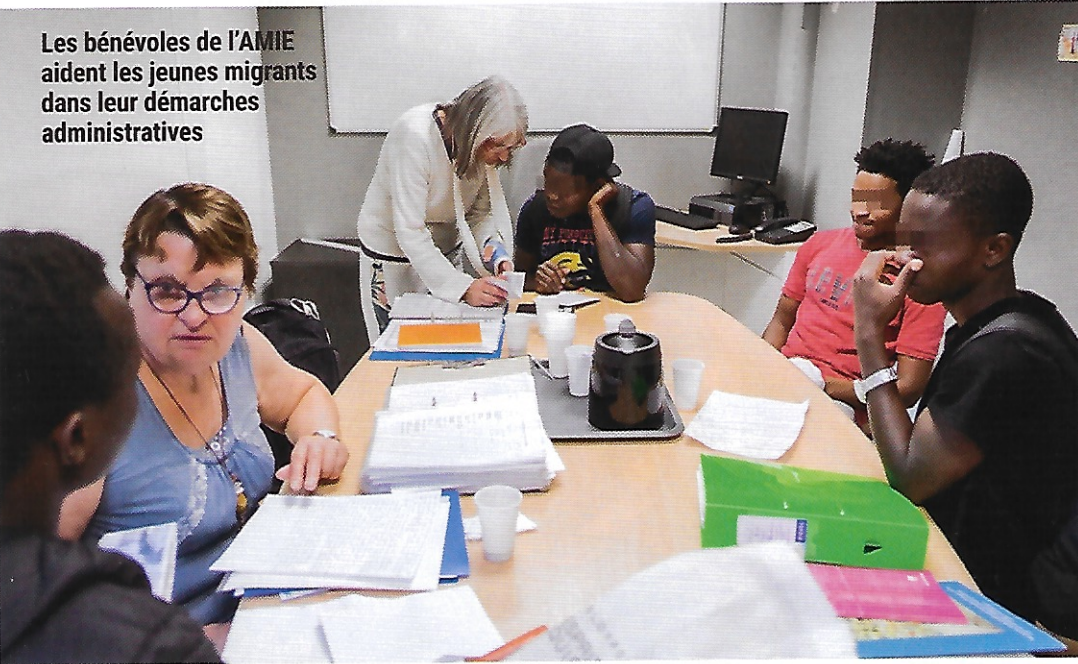
Sac à dos

Les jeunes se regroupent en général par deux ou trois, ils se lient d'amitié et se donnent les informations nécessaires. Au milieu des discussions, Aboubaka, 16 ans. Dans son minuscule sac à dos, juste une pochette plastique, dans laquelle sont glissés avec soin ses papiers d'identité. Il est arrivé à Lyon mi-juillet, ne connaissait personne. C'est la Croix-Rouge qui lui a conseillé de se rendre à l'AMIE. Il y a un an, il quittait la Côte d'Ivoire, seul aussi. Après le décès de son père, sa mère était tombée gravement malade. *"Avec ma sœur, on est partis vivre chez*



un oncle. Il nous a forcés à travailler très dur aux champs pendant que mes cousins allaient à l'école. On devait se lever très tôt et travailler jusqu'à la nuit, sans manger", raconte l'adolescent. Exploitée, la sœur d'Aboubaka finit par mourir : *"Un jour, elle se sentait mal, elle ne s'est pas levée, et plus tard j'ai su qu'elle était morte. J'ai compris que je ne pouvais plus rester. J'ai rencontré un homme qui m'a aidé. Il m'a donné de l'argent pour*

Les bénévoles de l'AMIE aident les jeunes migrants dans leur démarches administratives



que je parte." C'est un ancien ami de son père qui lui a donné de quoi aller jusqu'en France. Il rejoint le Mali en voiture et y travaille pendant près de quatre mois, avant d'atteindre l'Algérie, où il rencontre un jeune qui comme lui veut atteindre la France. Ensemble, ils se rendent au Maroc. "Au Maroc, il m'est arrivé une aventure compliquée : je me suis blessé en travaillant, mais ma cicatrice s'est infectée. J'ai été opéré en urgence, mais chaque fois elle se rouvrait." Avec une plaie béante sur le ventre, il utilise l'argent qu'il lui reste pour payer un passeur pour lui et son ami. Ils veulent rejoindre l'Espagne. Seul Aboubaka atteint l'autre rive : "Mon ami s'est noyé. Quand on est sur le bateau, on n'a pas le temps de récupérer ceux qui tombent. Il faut se dépêcher pour éviter les garde-côtes." À Madrid, la Croix-Rouge l'a pris en charge et a fait venir ses papiers originaux. "J'ai attendu trois mois, et dès que je les ai reçus je suis parti en France. J'ai fait du stop et j'ai voyagé dans un camion." Première permanence pour lui, qui veut demander un rendez-vous à la Méomie.

Entretien

Certains mineurs se présentent à la Méomie dès qu'ils arrivent à Lyon, sans conseil des associations. Une erreur, selon les bénévoles, qui savent que les assistantes sociales et les juristes refusent facilement les dossiers. "S'ils n'ont pas tous les papiers requis [extrait de naissance et carte d'identité, NdlR], la Méomie les refuse immédiatement. Et, même s'ils les ont, leur cas est parfois refusé pour des raisons aberrantes", s'indigne Nicole. Jean-Jacques, bénévole également, raconte le cas d'un jeune Guinéen retoqué par

"Tous les jours il y a de nouveaux jeunes qui arrivent. Jusqu'à dix par jour. Alors, les démarches peinent à avancer, les rendez-vous sont de plus en plus espacés et en attendant ils dorment toujours dans la rue"

Claude Massault, bénévole à la LDH et au collectif AMIE

la métropole : "Il a fui la Guinée parce qu'il était en conflit avec sa mère, qui le battait. Lors de son entretien, il a raconté son histoire, son voyage, et il a commis "l'erreur" de donner les coordonnées de sa mère. La Méomie l'a appelée pour avoir sa version des faits. Comme les deux histoires n'étaient pas similaires, il a été refusé." Ce jeune Guinéen est maintenant accompagné par l'AMIE, qui tente de lui trouver un avocat qui défendra son cas. "Encore faut-il qu'on réussisse à trouver sa mère, pour savoir exactement ce qu'elle a dit à la Méomie. Si on lance la procédure sans avoir toutes les clefs, le jeune peut être perçu comme un menteur alors que son cas mérite largement d'être pris en charge", ajoute-t-il. En attendant que les démarches administratives se mettent en place, lui aussi dort dans la rue. Pourtant, interrogée par Lyon Capitale quant à son rôle, la Méomie affirme que "dans l'attente de la décision du tribunal pour enfants, le mineur est mis à l'abri dans le cadre du dispositif

d'accueil d'urgence de l'ASE [l'Aide sociale à l'enfance] de la métropole de Lyon ou à l'hôtel selon son âge, son degré de maturité et sa situation individuelle. Une place d'accueil pérenne est recherchée au sein du dispositif accueil habilité de l'ASE." Elle n'a visiblement pas été trouvée pour Djibrila, retoqué une première fois par la Méomie, qui attend la décision du juge. Depuis un mois qu'a eu lieu son appel, il continue de dormir dans la rue, en espérant pouvoir aller à l'école et intégrer une formation de pâtissier.

Éducation

Marie-Christine, ancienne cheffe d'établissement, consacre une partie de son temps à aider les jeunes. "On voudrait qu'ils entrent dans le système éducatif, qu'ils trouvent un moyen de s'instruire. C'est le rôle de la Méomie, mais ils ne répondent pas correctement à leurs obligations." La métropole devrait trouver des classes allophones (dédiées aux étrangers) pour que les jeunes reçoivent une formation et obtiennent ainsi un diplôme ou un bagage qui leur permettrait de sortir du cycle infernal de l'invisibilité. Certains parlent bien français, mais d'autres ont du mal à comprendre et à se faire comprendre. Les bénévoles mettent alors en place des cours où tous peuvent venir pour perfectionner leur français.

Quotas ?

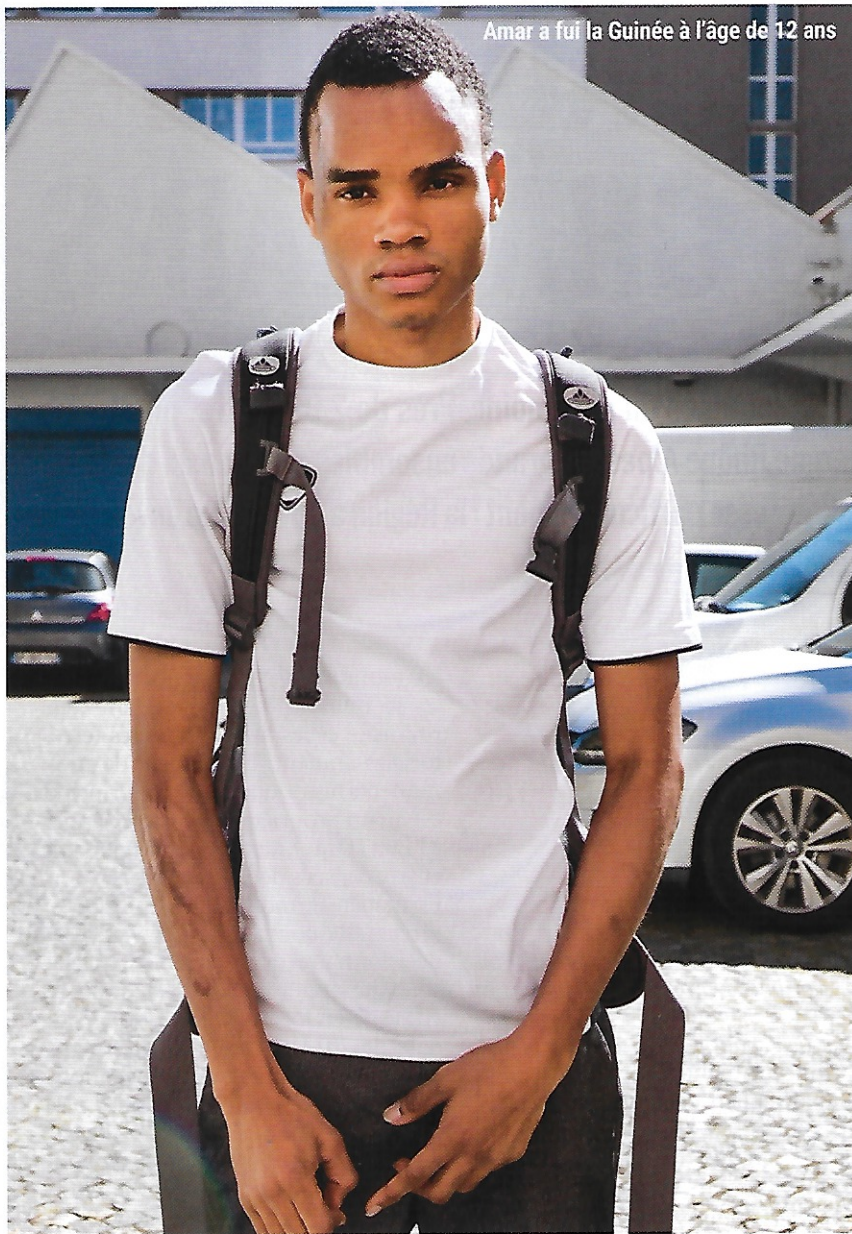
La métropole n'a pas prévu pour l'instant de rallonge budgétaire pour faire face à la situation, il n'y a d'ailleurs, précise-t-elle, "pas de budget propre dédié à la Méomie. (...) Sur le plan du financement, il n'y a donc pas de différence entre un jeune MNA [mineur non accompagné] et un autre jeune pris en charge par la métropole. Le budget métropolitain dédié à la protection de l'enfance est de 122 millions d'euros par an et ce dernier est décidé et voté par les élus en conseil métropolitain." Même si elle le conteste, les bénévoles pensent que la métropole a mis en place des quotas de mineurs accueillis, le surplus restant à la rue. De fait, la proportion de jeunes pris en charge est en chute libre avec l'augmentation des dossiers : en 2014, la Méomie avait traité 351 dossiers et pris en charge les trois quarts des demandeurs, soit 261 jeunes. En 2016, alors que le nombre de dossiers avait déjà commencé à s'envoler, la proportion de jeunes pris en charge dépassait à peine 50 % (329 sur 613) : un mineur sur deux était laissé à la rue. Il y a fort à craindre que cette proportion soit aujourd'hui bien plus forte encore.

/// ROMANE GUIGUE

Portraits

“J’avais le choix entre partir et mourir”

© Tim Douiet



Amar est un jeune Guinéen de 14 ans. Après le décès de sa mère, il vivait avec son père et ses demi-frères et demi-sœurs. Un père alcoolique et violent qui fait régner la crainte à la maison : *“Il fallait toujours faire comme il voulait ; si je ne respectais pas exactement ses volontés, il me battait, très fort.”* Amar porte les stigmates de cette violence : sur ses bras, des brûlures ; sur sa tempe droite son crâne est enfoncé. *“C’est mon père qui m’a fait ça. C’est pour ça que je suis parti. J’avais le choix entre partir et mourir.”* Il n’a que 12 ans lorsqu’il quitte la Guinée, avec le but de rejoindre la France. Lui a pu préparer son voyage, il savait qu’une fois parti il

ne pourrait rien demander à personne en Guinée. Il a son extrait de naissance, ses papiers d’identité, les précieux sésames qui lui permettront d’obtenir de la Méomie qu’elle lui trouve un logement. Il est parti avec un ami. Ils sont passés par le Burkina Faso pour rejoindre le Mali. De là, ils ont trouvé un avion qui les a emmenés jusqu’en Iran. *“Avec mon ami, on ne voulait pas passer par la Libye, parce qu’on savait que les mineurs y sont torturés et battus”*, continue-t-il. Durant cette première partie du voyage, il a pris des photos, comme une preuve pour l’obtention de ses papiers. *“J’ai toutes les photos et les vidéos sur une carte-mémoire”*, explique-t-il. Mais son

téléphone lui a été confisqué à peine la frontière turque passée. *“On a tout de suite été en prison, pendant deux mois.”* Deux mois à vivre dans la crasse et la crainte des matons turcs, qui traitent les jeunes comme du bétail. *“Mon ami est mort en Turquie. Et quand ils nous ont finalement laissés partir, avec d’autres on a gonflé notre bateau. C’est nous qui avons pompé, pour pouvoir rejoindre la Grèce.”* Il poursuit son récit l’air épuisé, les yeux vides. *“C’était très fatigant.”* Après un court séjour dans les rues de Grèce, Amar est reparti en bateau jusqu’en Italie. Sans nourriture, avec des vêtements sales, il a trouvé un passeur qui l’a amené jusqu’en France. Amar est arrivé un soir à Lyon. Il a très vite rencontré quelqu’un qui lui a indiqué un endroit où dormir. *“J’ai dormi dehors à la gare de la Part-Dieu avec d’autres. C’était une nuit courte, et ce matin je suis directement venu ici pour montrer mes papiers.”* Dans l’attente qu’un bénévole se penche sur son cas, il va pouvoir profiter du petit-déjeuner proposé par le Secours Catholique.

/// R. G.

Trop impatient, Daouda a grillé sa première chance à la Méomie

En quittant la Côte d’Ivoire, Daouda n’a pris que les photocopies de ses papiers d’identité, pour *“éviter de perdre les originaux”*, explique-t-il. Il est arrivé seul en France à l’âge de 15 ans. Alors qu’il accompagnait un autre jeune à la Méomie, il s’est présenté plus tôt que prévu. N’ayant pas les originaux, il a été refusé. C’est désemparé qu’il a été à l’AMIE. *“Mais pourquoi tu as fait ça ? Tu sais, ils ne sont pas comme nous, à la Méomie, ils n’attendent pas que tu aies tout reçu, tu n’aurais pas dû y aller”*, s’inquiète Mireille. Heureusement pour Daouda, il a depuis reçu ses originaux. Ce sont les bénévoles qui font venir les papiers, à leurs propres frais, car la Méomie n’avance aucun argent directement aux jeunes et ne fait pas venir les originaux. Le dossier de Daouda va être récupéré par un avocat. Seulement, les délais augmentent de plus en plus. Il faut compter quelques semaines pour le rendez-vous avec un avocat et en moyenne trois mois entre l’appel et la décision finale du juge des enfants.

Est-ce qu'on laisse des enfants seuls à la rue ?

L'agglomération lyonnaise fait face à une arrivée sans précédent d'orphelins africains. Victimes de violences familiales, d'abandon, ou pire, ils fuient. Que cherchent-ils ? Se mettre à l'abri. Étudier pour avoir un avenir. Ils ont appris l'existence d'une "route" par le Mali, le Niger et la Lybie. Sans conscience des dangers qu'elle leur réserve. Est-on raisonnable à 12, 13 ou 14 ans ? À l'issue d'un périple d'un ou deux ans d'une violence inouïe – où ils ont été dépouillés, traités en esclaves, affamés, abusés sexuellement, ont côtoyé la mort qui a pris nombre de leurs compagnons d'équipée –, quelques-uns de ces enfants voyageurs arrivent à Lyon. Quelques dizaines chaque semaine. Sans famille, sans réseau, sans rien.

Est-ce à nous de les prendre en charge ? De suppléer des familles et des États défaillants ? C'est une partie infime de la misère du monde et elle est dans notre ville. Alors, oui, il nous revient de prendre cette part. Notre nouveau ministre de l'Intérieur a les idées claires, lui sait faire la distinction entre les bons et les mauvais migrants. Les bons ont des diplômes, des opinions ou une identité qui leur vaut d'être persécutés. Ils trouveront refuge... s'il reste de la place dans nos centres d'accueil. Les mauvais, ce sont tous les autres. Ceux qui fuient la famine ou le désespoir, plutôt que la guerre, et dont il faut éviter "l'appel d'air".

Gérard Collomb a tout de même annoncé cet été la création de 3 500 places d'hébergement partout en France. Suffiront-elles à tenir la promesse présidentielle qu'il n'y ait plus un migrant dehors "d'ici la fin de l'année" ? Pour les mineurs isolés, il est interdit d'attendre. Au nom de la morale commune. Et surtout au nom de la loi : la France ne laisse aucun enfant à la rue. Quand un mineur est en danger, elle le nourrit, le loge, le scolarise, l'aide à construire un avenir. S'il est étranger et non régularisable, elle s'efforce au moins qu'il

ait un diplôme et un projet quand viendra l'heure de rentrer au pays. La France confie cette tâche aux départements et à leurs services d'aide sociale à l'enfance. Tous les jours, la métropole prend ainsi en charge un mineur isolé. Mais, tous les jours, elle en renvoie au moins deux ou trois à la rue. Comment fait-elle le tri ? Tous les prétextes procéduriers semblent bons. Un

Est-ce réellement cela, l'humanisme à la lyonnaise ? Tous ces enfants refusés, la métropole les a mis à la porte, manu militari si besoin, en leur disant : "On ne peut rien pour toi, débrouille-toi."

tampon délavé ? Principe de précaution, c'est peut-être un faux papier... L'ado restera dehors. L'étourdi a perdu ses papiers lorsque son bateau a chaviré et qu'il a fait partie des trois seuls survivants, dérivant trois jours accrochés à un flotteur ? Il apprendra à mieux prendre soin de ses affaires sous les voûtes de Perrache. Son récit comporte une incohérence sur un détail, il paraît un peu grand pour son âge, il n'avait qu'une photocopie de ses papiers ? Laissons-le à la rue, surtout ne pas courir le risque de prendre en charge un majeur de 18 ans et un jour...

Est-ce réellement cela, l'humanisme à la lyonnaise ? Tous ces enfants refusés, la métropole les a mis à la porte, *manu militari* si besoin, en leur disant : "On ne peut rien pour toi, débrouille-toi." Et tant qu'ils n'ont pas été repérés par une association, qu'ils n'ont pas vu un juge qui va ordonner à la métropole de faire son travail, ils resteront à la rue. Les associations espèrent trouver une oreille plus attentive avec le nouveau président métropolitain, David Kimelfeld. En attendant, ce sont des familles lyonnaises qui ouvrent la chambre d'amis à ces ados perdus. Il est là, l'humanisme à la lyonnaise. Comme il est à Handicap International, qui se lance dans une grande campagne pour faire interdire les bombardements de civils, à l'origine de la crise dont nous ne subissons à Lyon que la queue de comète. À Lyon, où les habitants ont encore un cœur et des idéaux. Et les élus ?

/// RAPHAËL RUFFIER-FOSSOUL

51 avenue Maréchal Foch 69006 LYON
Tél. 04 72 98 05 00

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Didier Maïsto

DIRECTEUR EXÉCUTIF
Philippe Vives
philippe.vives@lyoncapitale.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Chiêu An Thai
mathieu.thai@lyoncapitale.fr

RÉDACTEUR EN CHEF
Raphaël Ruffier-Fossoul
rr@lyoncapitale.fr

RÉDACTION
Guillaume Lamy (Société)
guillaume.lamy@lyoncapitale.fr

Razik Brikh (Sports)
razik.brikh@lyoncapitale.fr

Paul Terra (Politique)
paul.terra@lyoncapitale.fr

Florent Deligia (Histoire/High-tech)
florent.deligia@lyoncapitale.fr

PUBLICITÉ
Pascale Laplace : 04 72 98 05 03
pascale.laplace@lyoncapitale.fr

COMMUNICATION / DIFFUSION
Agnès Vézirian, Directrice de la Communication et de la Diffusion
04 72 98 04 93
agnes.vezirian@lyoncapitale.fr

ÉDITION
Tim Douet
tim.douet@lyoncapitale.fr

Marie-Aude Cap (SR)
marie-aude.cap@lyoncapitale.fr

COMPTABILITÉ
Claire Martins : 04 72 20 13 70
c.martins@fiducial.net

ASSISTANTE DE DIRECTION ACCUEIL, STANDARD ET ABONNEMENTS
Josiane Merolle : 04 72 98 05 00
j.merolle@lyoncapitale.fr

Imprimerie : Fot (Pusignan - 69)
Distribution : SAD Vénissieux
N° de Commission paritaire : 0321 I 868
N° ISSN : 1259-573 X

Lyon Capitale
SAS au capital de 500 000 euros.
RCS Lyon : 489 069 856
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92400 Courbevoie.

Actionnaire : FIDUCIAL MEDIAS SAS
au capital d'un million d'euros.
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92400 Courbevoie.